

(1)
(N° 2.)
—

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1874-1875.

Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1875.

(Voir le N° 97, Session 1873-1874, et le N° 19, Session 1874-1875 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1875, est fixé à la somme de neuf cent dix-huit mille francs (918,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 24 novembre 1874.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*

(Signé) THIBAUT.

*Les Secrétaires,
(Signé) ED. WOUTERS.
HAGEMANS.*

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1873.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHÂPITRE PREMIER.				
NON-VALEURS.				
1	Non-valeurs sur la contribution foncière.	110,000 »	»	371,000 »
2	— — — personnelle	175,000 »	»	
3	— sur le droit de patente	80,000 »	»	
4	— sur les redevances des mines	2,000 »	»	
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour impôts mentionnés aux quatre articles précédents.	4,000 »	»	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)				
CHAPITRE II.				
REMBOURSEMENTS.				
6	Contributions directes, douanes et accises. — Resti- tutions de droits perçus abusivement, et de fonds reconnus appartenir à des tiers	100,000 »	»	547,000 »
7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.	410,000 »	»	
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dé- nommées au présent Budget. — Remboursements divers	1,000 »	»	
9	Marine. — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	1,000 »	»	
10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursement des droits de pilotage, de phares et de fanaux	25,000 »	»	
11	Déficit des divers comptables de l'État	10,000 »	»	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)				
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . . fr.		918,000 »	»	918,600 »